

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 938

présenté par  
M. Dussopt  
-----

**ARTICLE 19 BIS**

Au début de l'alinéa 27, après le mot :

« À »

insérer les mots :

« la seconde phrase du premier alinéa et à ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.